

FFESSM ILE-DE-FRANCE

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR REGIONAL
Du jeudi 19 décembre 2024 de 19H30 à 22h00

Présents : Patrick LAMERAT, Éric BRUNELLE, Julie JAKERCANER, Viviane BACQUET, Alain LAMERAT, Pascal ILDEF, Céline HECQUET, Charles HUOT, Caroline GORON, Dominique ASARO, Stéphane LEFEBVRE, Morgane LEROUX, Rodolphe VOISIN, Geraldine LAMBRECHTS, Gilles SEPTIFORT, Thibault MENETROT, Corinne HAMERS, Jérôme HLADKY.

Absents excusés : François VENUTOLO, François OGOYARD, Christophe LORANT, Christine JEAN, Bruno BEAUJOUAN, Séverine BOURBON.

Absent non excusé :

1) Approbation du PV du CDR du 10 octobre 2024.

M. Patrick LAMERAT président de la FFESSM-IDF prend la parole, il excuse les absents et il met au vote l'approbation du Procès-Verbal de la dernière réunion du CDR en date du 10 octobre 2024.

Contre : 0 Abstention : 0
Vote : 18

2) Informations diverses.

M. Patrick LAMERAT président de la FFESSM-IDF félicite Mme Morgane LE ROUX pour ses résultats aux championnats du monde de PSP qui se sont déroulés début décembre au Portugal ainsi que Mme Julie JAKERCANER, secrétaire de la FFESSM-IDF et présidente du CODEP 77, qui a été sélectionnée par tirage au sort lors de l'Assemblée Générale Nationale afin de faire partie du groupe de travail national pour l'attribution des subventions ANS.

Il partage les informations suivantes :

- Plusieurs conventions ont été signées entre la FFESSM-IDF et l'UNSS, la ville de Paris et le Muséum national d'histoire naturelle.
- Il prévoit la création de fiches d'informations à l'attention des présidents et des dirigeants des clubs, pour les aider dans le contenu de leurs missions, des règles et de leurs devoirs à l'égard de leurs adhérents, de la FFESSM et des organismes officiels.
- Il indique que les bureaux du Comité Régional IDF seront fermés du 27/12 au 05/01 inclus et que la base fédérale de Beaumont sera fermée du 21/12 au 06/01 inclus.
- Il confirme qu'il est possible de faire délivrer des licences de passage par la FFESSM via le Pôle France et il précise que les rétrocessions se font à la région et au CODEP de domiciliation de la personne.
- Il présente le tableau récapitulatif des pourcentages des clubs présents et représentés par CODEP lors de l'AG électorale de la FFESSM-IDF du 05 octobre dernier.
- Il détaille le nombre de certifications de la FFESSM-IDF par commission et par CODEP sur la saison 2023-2024.

- Il précise que l'UCPA a réglé le plus gros de sa dette financière à l'égard de la FFESSM-IDF et qu'il ne leur reste à régler que les factures de 2024.

M. Eric BRUNELLE, président-adjoint de la FFESSM-IDF prend la parole et informe que le comité a acheté 4 disques durs, pour 24 To, ils seront au service du Comité et des Commissions afin d'y stocker leurs archives. La mise en service sera effective début janvier. Un espace personnel sera attribué à chaque membre du comité qui le souhaite.

Il demande aux personnes présentes si elles rencontrent encore des difficultés avec leur adresse générique "ffessm-idf". M. Pascal ILDEF pour l'installation sur ordinateur et plusieurs membres ne peuvent toujours pas envoyer depuis leur téléphone.

En accord avec M. Patrick LAMERAT, président de la FFESSM-IDF, Il indique que M. Ivan TOUSNAKHOFF a été nommé référant informatique pour le compte du comité.

3) Point de la Secrétaire.

Mme Julie JAKERCANER secrétaire de la FFESSM-IDF rappelle le bilan des structures en Ile-de-France au 31 août 2024 et commente le bilan des licences au 30 novembre 2024.

Elle indique que nous sommes en légère augmentation des licences par rapport à fin novembre 2023 (+ 0,73%) mais que malheureusement nous avons toujours un déficit de licences jeunes et enfants sur la même période (- 127 licences),

CODEP	Homme	Femme	Homme Aidant	Femme Aidant	TOTAUX
PARIS (75)	1696	1075	0	0	2771
SEINE ET MARNE (77)	1434	692	2	3	2131
YVELINES (78)	1859	922	4	12	2797
ESONNE (91)	1653	823	2	5	2483
HAUT DE SEINE (92)	2207	1108	4	3	3322
SEINE SAINT DENIS (93)	810	395	0	2	1207
VAL DE MARNE (94)	1259	675	2	6	1942
VAL D'OISE (95)	1376	693	2	4	2075
TOTAUX	12294	6383	16	35	18728

Saison	Adultes	Jeunes	Enfants	TOTAUX
2024 - 2025	17363	933	432	18728
2023 - 2024	17101	1015	477	18593
TOTAUX	+ 262	- 82	- 45	+ 135

4) Point du Trésorier.

M. Charles HUOT trésorier de la FFESSM-IDF présente l'état des comptes du comité au 18 décembre 2024. (voir tableau ci-dessous)

Il nous informe que la rétrocession aux CODEP interviendra début Janvier.

Mme Corinne HAMERS demande à quoi vont servir les fonds présents sur le compte.

M. Patrick LAMERAT président de la FFESSM-IDF rappelle qu'un procès est en cours actuellement sur la base de Beaumont-sur-Oise et qu'il nous est demandé plus de 300 000 € d'indemnités. De plus la base ayant plus de 10 ans, des travaux d'améliorations et d'aménagements sont à prévoir.

Il précise que lors de chaque Assemblée Générale les comptes sont présentés et les résultats sont systématiquement affectés en "Fonds de Réserves".

Il nous indique aussi que lors de la période COVID la FFESSM a rencontré des difficultés financières (entre le COVID et le site internet) et que les licences représentent plus de 80 % de son budget. A l'époque la FFESSM avait donc retenu 2€ par licence lors de la rétrocession aux Régions afin d'équilibrer son budget. Depuis elle a remboursé 1€ par licence la saison dernière et elle devrait rembourser les 1€ par licence restant fin 2024.

SOCIETE GENERALE (50356773)		
intitulé	débit	crédit
Solde du compte Au 18/12/24		72 323,34 €
ATTENTE REGLEMENTS CLIENTS		92 707,17 €
Livret Association		77 811,93 €
Compte sur Livret		1 084 460,84 €
Dette fournitures FFESSM (au 30/11/2024)	212 490,00 €	
Affiliations 24 pour avril	25 730,00 €	
RESERVE CREA DESIGN	250 000,00 €	

Totaux =	488 220,00 €	1 327 303,28 €
Soit au 18/12/2024		839 083,28 €

CREDIT MUTUEL (0002044401)		
intitulé	débit	crédit
Solde du compte au 18/12/2024		428,94 €

5) Point du DTN – Adjoint.

Champ d'intervention du Conseiller Technique Sportif (CTS) : rappels

Le CTS est un cadre d'Etat placé auprès de la fédération.

Il intervient sur 4 champs d'action : promotion du sport pour le plus grand nombre, développement du sport de haut niveau, prévention par le sport et protection des sportif(ve)s, promotion des métiers du sport.

Son intervention est globale sur l'ensemble des champs et précisée dans le cadre d'une lettre de mission.

Chèques sport

Il s'agit d'un dispositif d'aide régional pour soutenir les clubs investis en matière d'action auprès des jeunes ou des PSH (handicap). L'aide peut aller jusqu'à 600€ pour les clubs ayant des actions dans ce dernier domaine et est versée sous forme de bons CADHOC strictement réservés à l'achat de matériel destiné à l'activité du club aidé.

Le dossier est abouti : l'ensemble des chèques a été remis aux clubs élus et le rapport rendu à la région IDF.

« Sport » :

Le cadrage général se fait sous couvert de la DTN qui fixe notamment les critères d'inscription des Sportifs de Haut Niveau.

Concernant les activités sportives, un point a été fait concernant l'affichage sur le site du comité : calendrier des compétitions et grands rendez-vous doivent y être affichés, mais les pages des commissions offrent une variété d'affichage avec des informations parfois manquantes pour ne pas dire totalement absentes dans certains cas.

La mise à jour des pages des commissions sur le site doit être une priorité, notamment concernant les calendriers des compétitions. Elle doit permettre notamment aux élus de se rendre sur les compétitions à proximité de leur lieu de résidence.

Réunion des commissions le 7 novembre 2024 :

Rappel des règles d'attribution des subventions régionales (justification des dépenses, formations qui doivent se faire en Île-de-France) a été fait.

Il a également été fait demande concernant les informations à fournir en matière de formation (moniteurs, juges-arbitres, etc.)

Point aussi sur le mode opératoire concernant l'organisation des séjours sportifs (déclaration deux mois avant) : mise en place d'un calendrier de déclaration dans une fiche pratique à destination des organisateurs de séjours.

PSF 2025 :

La réflexion sur le projet sportif et associatif de la FFESSM IDF pour l'olympiade 2025-2028 doit être engagée rapidement car un document devra être produit à l'occasion du PSF 2025 (mars).

Le projet sportif de la précédente olympiade sera fourni à titre d'exemple.

6) Point Salon de la Plongée.

Mme Caroline GORON, chargée de l'organisation du bassin, nous informe des points suivants :

- Malgré quelques difficultés l'échéance sera tenue. Plusieurs commissions vont travailler ensemble afin d'assurer la réalisation des baptêmes (la Technique, l'Handisub, l'Apnée et le TSC).
- L'organisation des baptêmes pour les scolaires est finalisée et toutes les écoles ont transmis les listes des élèves à l'exception d'un établissement.
- Afin que les élèves qui attendent leur baptême ne stagnent pas devant le bassin, une activité à vocation pédagogique sera organisée par M. Stéphane LEFEBVRE et M. Boris VLADIC pour faire découvrir les stands du salon.
- Une démonstration de Sirènes et Tritons est prévue.
- Des paniers repas sont prévus pour les moniteurs intervenant le matin et de l'eau, des bonbons et des gâteaux seront à disposition tous les jours.
- Un gobelet bleu ou noir au logo FFESSM-IDF sera offert à chaque baptisé et moniteur.
- D'autres commissions ont proposé leur présence dans le bassin afin de faire découvrir leur activité mais malheureusement il y a impossibilité pour cette première organisation. Leurs propositions seront étudiées pour les années à venir.

Mme Corinne HAMERS, chargée de la communication et du développement intervient

- Réflexion sur la mise en place d'un mécanisme d'acquisition de nouveaux licenciés pour orienter les baptisés du Salon vers nos activités et nos clubs franciliens

7) Présentation Ligne de vêtements.

Mme Julie JAKERCANER, secrétaire de la FFESSM-IDF, présente différents modèles de chemises, polos et tee-shirts. Un choix restreint va être proposé aux membres du comité, sous forme de tableau afin de valider les commandes pour le salon et pour les vêtements de représentation.

8) Informations diverses Base de Beaumont-sur-Oise.

Mme Séverine BOURBON ne pouvant être présente à cette réunion, c'est M. Thibaut MENETROT qui présente les différentes remarques et propositions du groupe de travail.

- Changer le logo actuel par le nouveau sur les panneaux d'affichages et sur les documents.
- Réfléchir sur des zones sèches et humides afin d'éviter les zones sales ainsi que sur l'accessibilité au site (portail et bâtiments) avec le groupe travaux.
- Etudier une nouvelle tarification pour une mise en place dès la saison prochaine avec un tarif plongée et un tarif gonflage.
- Mise à disposition de l'O2 gratuitement en compensant éventuellement le manque à gagner par un forfait de 3 à 5 € par jour et par club.
- Mettre à l'affichage dans les vestiaires et les salles de cours « la charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité » ainsi que les affiches « signal sports » (violences sexistes et sexuelles) »
- Créer un nouveau site internet afin de simplifier les inscriptions et avec plus d'information : planning des événements, disponibilité des salles, etc... et créer une nouvelle page FB.
- Lancer une enquête auprès des clubs, des CODEP et des commissions qui ne viennent pas à Beaumont afin d'en connaître la raison.
- Immerger de nouvelles épaves ou objets afin de créer des parcours subaquatiques.
- Reprendre la réalisation de tutos : accès à la base et aux différents locaux, parcours sous-marins, consignes et procédures sur la base, etc...

Il rappelle que la convention reste obligatoire pour accéder à la base, que les individuels ne peuvent pas venir à titre personnel et que les tarifs hors IDF sont différents.

M. Alain LAMERAT prend la parole et alerte sur le fait que les travaux à venir ne feront pas l'objet des mêmes financements qu'au lancement de la base.

M. Thibaut MENETROT reprend la parole et énumère les propositions d'événements ci-dessous qui pourraient éventuellement devenir récurrents :

- Plongée de Pâques et chasse aux œufs en avril,
- Plongée de nuit en septembre.
- Plongée de nettoyage fin octobre.

M. Patrick LAMERAT, président de la FFESSM IDF, prend la parole et nous informe :

- Qu'il est prévu d'installer des portants pour faire sécher les combinaisons en extérieur.
- Une rencontre a eu lieu avec le commercial de chez BAUER, un projet d'un 2^{ème} compresseur avec possibilité de gonflage NITROX est en cours.
- Une réflexion est menée avec BAUER sur un système de chargement des blocs par badge ce qui permettrait de facturer les gonflages au m3 et de dissocier la facturation des plongées et des gonflages.
- Des contacts ont été pris avec une société qui se propose de récupérer et de recycler les vieilles combinaisons. La mise à disposition d'une benne pour récupérer les combinaisons est actuellement à l'étude.

- Les roues des chariots des blocs sont toutes à changer et nous étudions la possibilité d'installer des bancs en béton près des pontons.
- Le Vieux Campeur se propose de renouveler un week-end à identique à l'année dernière. Il souhaite réunir une quinzaine de marques, recevoir entre 250 et 300 plongeurs, réaliser plus de 400 plongées et faire tester entre 700 et 800 produits. Il propose les week-ends du 14/15 ou du 21/22 juin. Le 21 juin étant la fête de la musique et 14 juin la base étant déjà réservée par un club du 95 pour l'organisation de son AG, le week-end du 7/8 juin leur a été proposé.
- Le Vieux Campeur se propose de prendre en charge la sécurité du site durant tout le week-end, de jour comme de nuit, avec la mise en place d'un maitre-chien et de prendre en charge les repas ainsi que les plongées des plongeurs. Il propose d'organiser une paëlla géante pour changer du buffet froid et des formations de vêtements étanches.

M. Jérôme HLADKY DTN-Adjoint, indique que l'année dernière le Vieux Campeur avait fait la proposition de prendre en charge les plongées qui s'est finalement transformé en don de shortys. De plus, il alerte sur le fait que la vente est strictement interdite sur le site.

M. Thibault MENETROT alerte sur le fait que certains clubs ou SCA pourraient venir profiter de l'évènement pour vendre des formations sous d'autres organismes ou fédérations que la FFESSM. Il faudra donc faire attention à ce que les participants soient tous licenciés à la FFESSM.

M. Patrick LAMERAT, président de la FFSSM-IDF, indique qu'il rappellera toutes ces règles au Vieux Campeur.

Il poursuit et il évoque les problèmes rencontrés par les clubs lors de la location de matériel. Les clubs trouvent compliqué de devoir aller à Paris en fin de semaine pour louer le matériel, plonger le week-end à Beaumont et retourner le lundi pour rapporter le matériel.

M. Thibault MENETROT se propose donc de mettre à la location du matériel via son site internet et qu'il mettra à disposition sur place. De plus, du matériel haut de gamme sera proposé afin de pouvoir l'essayer. Tous les règlements se feront via le site internet.

9) Information AGR 2025.

Mme Julie JAKERCANER, secrétaire de la FFESSM-IDF, informe que des échanges sont en cours avec la ville de Chelles pour l'organisation de l'AG Régionale en novembre 2025.

Le CODEP 78 étudie la possibilité d'organiser l'AGR 2026 ou éventuellement en seconde solution pour 2025.

10) Nomination du Bureau des médailles.

M. Stéphane LEFEBVRE, 3^{ème} vice-président de la FFESSM-IDF, annonce la constitution du bureau des médailles qui se compose de :

- M. Stéphane LEFEBVRE
- M. Jérôme HLADKY
- M. Rodolphe VOISIN
- M. Gilles SEPTIFORT
- M. Renaud BRAR

- M. Christophe LORANT

11) Nomination du Bureau des Juges et Arbitres.

M. Patrick LAMERAT, président de la FFSSM IDF, annonce que Mme Morgane LE ROUX a accepté de prendre en charge la gestion du Bureau des Juges et Arbitres et il la remercie.

12) Vote pour des Instructeurs Régionaux Stagiaires.

M. Patrick LAMERAT, président de la FFSSM-IDF, indique qu'il a reçu une demande de M Renaud BRAR, président de la CTR, afin de mettre au vote du comité deux candidatures au poste d'Instructeur Régional Stagiaire. Il s'agit de M. Théophile FAIVRE du CODEP 77 et M. Jean-Baptiste BOURGERIE du CODEP 94.

Après un vote à bulletin secret les résultats sont :

- M. Théophile FAIVRE : **Vote 18 – Contre 0 – Abstention 0**
- M. Jean-Baptiste BOURGERIE : **Vote 18 – Contre 0 – Abstention 0**

13) Proposition des cartes de vœux.

M Patrick LAMERAT, président de la FFSSM-IDF, propose 4 cartes de vœux pour cette année. Celle retenue est celle qui représente le plus de commissions.

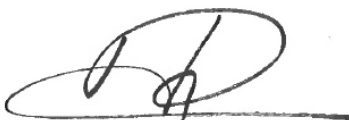
14) Questions Diverses.

Un tour de table est fait, aucune question n'est posée.

M. Patrick LAMERAT précise que la prochaine réunion du CDR prévue le jeudi 23 janvier en distanciel est maintenue mais elle sera de courte durée.

Tous les points de l'ordre du jour ayant été abordés, M. Patrick LAMERAT président de la FFESSM-IDF lève la séance à 22h00.

Le Président de séance
Patrick LAMERAT



Le Secrétaire de séance
Julie JAKERCANER



